

Conditions d'accès aux Master en Sciences économiques et Master en Sciences de gestion

Conditions de diplôme	Conditions d'expériences professionnelles	Accès à :	Conditions supplémentaires
Enseignement supérieur Universitaire de la Communauté française de Belgique			
BAC en sciences économiques et de gestion	-	Master en sciences économiques Master en sciences de gestion	-
Master en sciences économiques (ou ancienne licence/maîtrise en sciences économiques)	-	Master en sciences de gestion	-
Master en sciences de gestion (ou ancienne licence/maîtrise en sciences de gestion)	-	Master en sciences économiques	-
BAC, Master autre que master en sciences économiques et master en sciences de gestion, ancienne licence/maîtrise autre que licence/maîtrise en sciences économiques et licence/maîtrise en sciences de gestion	-	Master en sciences économiques Master en sciences de gestion	Selon le domaine du diplôme antérieur : Année préparatoire de max. 60 crédits OU Majoration du Master de max. 15 crédits OU Programme aménagé de bachelier en sciences économiques et de gestion (une ou 2 années d'études)

¹ - tableaux non exhaustifs, communiqués à titre illustratif.

Conditions de diplôme	Conditions d'expériences professionnelles	Accès à :	Conditions supplémentaires
Enseignement supérieur hors université de la Communauté française de Belgique Arrêté « Passerelles » ²			
Bachelier de type court AESI en sciences économiques et sciences économiques appliquées Assurance Marketing Commerce extérieur Comptabilité E-business Gestion des transports et logistiques d'entreprise Informatique de gestion	-	Master en Sciences de Gestion	Catégorie 1 (*)
Bachelier de type long Gestion de l'entreprise Gestion publique Ingénieur commercial Traduction-interprétation	-	Master en Sciences de Gestion Master en Sciences économiques	Catégorie 2 (*)
	-	Master en Sciences de Gestion	Catégorie 2 (*)
Master de type long Gestion de l'entreprise Gestion publique Sciences administratives Sciences commerciales Ingénieur commercial	-	Master en Sciences de Gestion Master en sciences économiques	Catégorie 3 (*)

² - Concerne l'enseignement supérieur de plein exercice et les grades « correspondants » délivrés par l'enseignement supérieur de promotion sociale

Master de type long Interprétation Traduction Sciences agronomiques Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie Sciences de l'ingénieur industriel en agronomie Sciences de l'ingénieur industriel, toutes finalités Sciences industrielles, toutes finalités	-	Master en Sciences de gestion	Catégorie 3 (*)
--	---	-------------------------------	-----------------

(*)

Catégorie 1 : l'accès au deuxième cycle est conditionné par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits.

Catégorie 2 : au cours de la procédure d'admission, l'acquisition des matières pré-requises pour les études visées peut être vérifiée. Cette vérification peut consister en un examen organisé au niveau universitaire ou interuniversitaire. A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année de deuxième cycle sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits.
- ou bien conditionne l'accès au deuxième cycle par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits.

Catégorie 3 : l'accès au 2^e cycle est automatique, mais lors de l'accès au deuxième cycle, l'étudiant peut se voir imposer par l'université un ou plusieurs enseignements supplémentaires, sans que le programme de la première année d'étude de deuxième cycle de l'étudiant ne puisse dépasser 75 crédits.

Conditions de diplôme	Conditions d'expériences professionnelles	Accès à :	Conditions supplémentaires
Enseignement supérieur hors université de la Communauté française de Belgique HORS Arrêté « passerelles »			
ex. assistant social, éducateur, secrétariat, tourisme, AESI en langues, ...	Savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle - Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités (expériences professionnelles) dans le domaine de l'économie ou de la gestion	Master en Sciences de Gestion Master en Sciences économiques	Selon le domaine du diplôme antérieur : Année préparatoire de max. 60 crédits OU Majoration du Master de max. 15 crédits OU Programme aménagé de bachelier en sciences économiques et de gestion (une ou 2 années d'études)

Conditions d'accès au Bachelier en Sciences économiques et de gestion

Chaque dossier d'admission au bachelier à horaire décalé en sciences économiques et de gestion (2^e ou 3^e année d'études) est examiné par le jury d'admission. Le tableau ci-dessous tend à décrire certains cas types, brossés très schématiquement.

Condition de diplôme	Condition d'expériences professionnelles	Accès à :
Enseignement secondaire supérieur	Expérience professionnelle dans le domaine de l'économie ou de la gestion, d'au moins 2 ans	2 ^e Bac en sciences économiques et de gestion
Enseignement supérieur hors université HORS les diplômes visés par l'arrêté « passerelles » Ex. assistant social, éducateur, secrétariat, tourisme, AESI en langues, ...		2 ^e Bac en sciences économiques et de gestion (avec, le cas échéant, dispenses)
Enseignement supérieur universitaire Bac, ancienne candidature, master ou ancienne licence HORS domaines de l'économie ou de la gestion		2 ^e Bac en sciences économiques et de gestion (avec, le cas échéant, dispenses) OU 3 ^e Bac en sciences économiques et de gestion (75 crédits ³) 3^e Bac en sciences économiques et de gestion
Enseignement supérieur universitaire Anciennes candidatures en sciences économiques et de gestion, en sciences économiques ou en sciences de gestion		
Enseignement supérieur hors université Diplômes visés par l'arrêté « passerelles »		3 ^e Bac en sciences économiques et de gestion (75 crédits ⁴)

³ - A savoir, les 60 crédits du 3^e Bac majorés, selon le dossier académique de l'étudiant, de maximum 15 crédits du programme de 2^e Bac. Il est possible d'étaler le programme de 3^e Bac en deux ans, selon les conditions de l'étalement. La réussite du 3^e Bac donne lieu au diplôme de bachelier en sciences économiques et de gestion

⁴ - A savoir, les 60 crédits du 3^e Bac majorés, selon le dossier académique de l'étudiant, de 15 crédits du programme de 2^e Bac. Il est possible d'étaler le programme de 3^e Bac en deux ans, selon les conditions de l'étalement. La réussite du 3^e Bac donne lieu au diplôme de bachelier en sciences économiques et de gestion